



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE  
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

AFFICHAGE N°                    du

Par décision municipale n° **PC 94078 23 00057** du  
Un permis de construire a été délivré à

- 1 AOUT 2024

Domicilié (e)                    24 Rue de Prony  
75017 Paris

En vue de la réalisation :    Le terrain du projet PAR II-B, localisé sur la parcelle cadastrale 83c dans la partie sud du site aménagé fait une surface de 51062 m<sup>2</sup>. Il est desservi depuis la rue Louis Armand par une nouvelle voie privative commune. Le projet vise la construction d'un centre de données informatiques (superficie totale de 21145 m<sup>2</sup>) sur 2 niveaux avec des bureaux associés et une zone technique semi-ouverte accolée à la façade Nord.

Sur un terrain sis                34 Rue Louis Armand  
Cadastré                            AB83

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le    - 1 AOUT 2024

Monsieur le Maire,

Philippe GAUDIN

---

**PROCES-VERBAL**

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision  
municipale n° **PC 94078 23 00057** du                    - 1 AOUT 2024                    a été affichée en Mairie du  
au                    conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,